L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 12 RUE CHARTRES.

NOUVELLES-ORLÉANS,

DIMANCHE MATIN, 27 AVRIL 1873.

Revue des Journaux.

A propos de l'appel du *Washington Chronicle* aux hommes du parti national pour leur signaler le détourné de leurs organes, le *Nation*, qui confirme le fait, avait dit que le parti démocrate "était aussi sans politique, un parti de négation qui avait été opposé à la guerre et à tout ce qui s'est fait depuis la guerre. C'est là, répond le *Picayune*, le meilleur compliment qu'on pût faire au parti démocrate. Oui ! un parti de négation, de négation contre tous les [illegible] à la constitution, [illegible] pouvoirs, ce qui [illegible] les [illegible] bande. [illegible] parti républicain, cette [illegible] des usurpations.— Notre contrère développe ces idées et appelle l'attention de la *Nation* sur la question [illegible].

Le *Times* répète, avec une légère variante, l'article sur le Mexique qui, depuis [illegible] a reparu périodiquement presque chaque journal américain. Il signale [illegible] de troubles, elle comptait [illegible] financiers dans le genre du chef [illegible], tripotages qui viennent [illegible] une forte opposition à [illegible] du président à son cabinet. Quel [illegible] notre confrère, va jouer le Madrid de Washington ? Il sera [illegible] aux autres progrès d'intervenir. Le *Times* [illegible] et de la civilisation comme [illegible] Unis de sauver le Mexique [illegible] et qu'un bonne voisine [illegible] allier chez sa sœur [illegible] entre ses enfants.

Paris, 2. — [illegible] que notre république [illegible] voisine pour lui rendre [illegible] !

[illegible] York, ne voit d'autres résultats du monopole [illegible] télégraphiques, que l'abaissement des câbles transatlantiques par [illegible] des deux côtés de l'O[illegible]

[illegible] n'y a pas d'autre remède, dit le [illegible] après avoir réfuté les idées du [illegible], il n'est pas douteux que l'opposition populaire à l'adoption par le gouvernement des services publics ne cédera devant la nécessité. Mais qui répond que le remède ne sera pas pire que le mal ? N'y a-t-il pas, d'ailleurs, un autre moyen, la concurrence ?

Le *Republicain* établit les principes de droit qui rendent obligatoire pour tout bon citoyen de se soumettre au gouvernement légal. Son argumentation est appuyée sur l'autorité de Toullier, et si M. Kellogg n'est pas trop endurci nous pensons qu'après avoir lu cet article il s'empressera d'aller faire sa soumission au gouverneur légal, l'honorable John McEnery ; car, enfin, Toullier, Cicéron et l'ex-premier juge Marshall sont d'accord pour lui en faire un devoir.

L'organe de Kellogg se fâche contre les journaux républicains qui ne veulent pas accepter son jugement de commande sur l'affaire Colfax et qui blâment le Congrès de n'avoir pas réglé le différend louisianais. Le *Republican* oublie que le président Grant a lui-même insisté pour que le Congrès se prononçât.

Le *Republican* ne trouvant pour l'appuyer dans son jugement sur l'affaire Colfax que fort peu de grands journaux de son parti, en est réduit à invoquer l'opinion du Milwaukee *Sentinel* et du Kansas *Journal*.

La feuille de l'insurgation prétend qu'on paie les taxes à la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire que les citoyens paient les licences et la taxe sur le capital, comme contrainte et forcée. Il ajoute que ceux qui ont payé cette année sont dans les années précédentes, la raison en est que jusqu'ici les collecteurs n'avaient rien exigé avant le mois de juin, tandis que cette année, les limiers de Kellogg exercent déjà leurs poursuites depuis deux mois.

Affaire de Colfax.

Le shérif Nash, de la paroisse Grant, a adressé au major J. H. Smith, qui commande les troupes des Etats-Unis dans la paroisse, le rapport suivant :

Au major J. H. Smith, commandant le 1re d'infanterie des Etats-Unis :

En qualité de shérif élu et légal de cette paroisse, je fais cette déclaration afin que vous puissiez juger, par vous-même, de la légalité de la conduite tenue. J'ai reçu comme shérif le plus grand nombre de votes, et, comme tel, j'ai été dûment commissionné par MM. McEnery et Kellogg, tous les deux. Avant mon élection, il avait on des bandes de gens turbulents qui définient la loi et proféraient de fréquentes menaces de banditisme et d'incendie.

Le 13 mars dernier, ces personnes, blanches et de couleur, se sont rendues en corps à la Maison de Cour et en ont expulsé les officiers de paroisse légalement élus et installés, moi compris. Je leur ordonnai, à ce moment, de se disperser, mais elles firent feu sur moi et dans d'autres, nous forçant ainsi à fuir. En conséquence, j'obtins du juge Rogan, magistrat de police, commissionné par Kellogg, un mandat pour l'arrestation des mêmes, et, avec un député-constable, je me rendis à Colfax, où j'appris que les émeutiers avaient disparu une réunion de citoyens paisibles et tiré sur eux.

Même alors je désirais faire un compromis, et avant d'exécuter le mandat je m'avançai à cheval et m'efforçai de préserver la paix, mais les émeutiers tirèrent sur moi et proférèrent des menaces, disant qu'ils boiraient mon sang. Ne voyant plus d'autre moyen, je convoquai, sur l'ordre du juge, un posse composé de citoyens, blancs et de couleur, et avec ces hommes (au nombre de 125) je réussis, le dimanche de Pâques, à disperser les 250 émeutiers et à rétablir la paix. J'ai tou jours eu ma possession le mandat pour leur arrestation et l'ordre. J'ai jugé qu'il était nécessaire de préserver la paix à tout risque et j'ai eu, en conséquence, recours aux mesures prises.

Très respectueusement,

C. C. NASH, shérif.

Une correspondance dit que le mercredi qui précéda la difficulté Mme Janey et Mme John Hadnot, mariées seulement depuis deux semaines, en compagnie de Mme James Hadnot, âgée de 73 ans et de 3 petites enfants, âgées de 6 mois à 8 ans, ont été forcées de passer la nuit dans les bois, pendant que des bandes de nègres armés pillaient leurs résidences.

Voici maintenant le rapport du maître de poste de Colfax, un républicain et un homme de couleur, sur le traitement qu'il a subi, de la part des émeutiers.

Je suis un républicain national et je l'ai toujours été. J'étais membre de la législature républicaine de 1868 à 1872, et j'étais et je suis maintenant, maître de poste des Etats-Unis à Colfax, paroisse de Grant, ayant soutenu le général Grant et le gouverneur Kellogg dans la dernière campagne. Avant cela, j'étais membre de la Convention constitutionnelle en 1868.

Je m'occupais tranquillement de mes affaires à Colfax et les émeutiers me répétèrent plusieurs fois, depuis le 5 avril, que je serais tué et le 10 avril, je fus forcé de partir parce qu'ils déclaraient qu'ils me fusilleraient si je restais à moins que je ne prisse les armes avec eux. Le matin du 10, j'allai pour recevoir le mandat et je rencontrai une bande armée de nègres qui me dirent de monter sur mon cheval et de m'en aller, sinon que je serais tué. Ils menaçaient aussi de mettre mon frère et un homme de couleur nommé Frank McKinney et Ralph Morris.

Je partis alors et vins à Alexandrie, pour recevoir des instructions. Je désirais voir un député-marshal pour préserver la paix, mais n'en trouvant pas, M. Sarte, l'entrepreneur du transport de la malle, me dit d'apporter la malle ici, ce que je fis. Je fus une réquisition à Daniel Shaw, que je supposais remplir les fonctions de shérif, comme suit :

A. D. W. Shaw, shérif de la paroisse Grant.

Monsieur, Je vous demande, au nom de l'Etat, protection pour la malle de poste de Colfax, et aussi pour protéger la propriété du gouvernement.

Respectueusement,

S. E. CUNY,

Maître de poste des Etats Unis.

M. Shaw envoya deux hommes, mais un homme de couleur nommé Leo Allen vint et dit que Shaw n'avait pas d'autorité pour faire cela et que lui était l'officier commandant.

Je lui adressai alors, comme officier commandant, une réquisition écrite comme la dernière. Il répondit que la propriété elle-même, qu'il avait besoin des hommes lui-même, et il les emmena. Cet se passait le 5 avril, et les menaces furent faites après. Mon objet était de protéger la propriété du gouvernement des Etats-Unis, et je resterai jusqu'à ce que mes vies fût menacée.

S. E. CUNY,

Maître de poste des Etats-Unis.

Colfax, paroisse Grant.

Fait à Alexandrie, le lundi, 2 avril 1873.

Témoins : Harry Wilde, A. Cockerville, C. T. Hooper.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candie de toute espèce ? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — C'est samedi prochain que le Théâtre de l'Opéra doit être rendu aux enchères par le shérif sur l'action en partage intentée par les commanditaires Républicains de la bastille de l'Opéra. L'ensemble du mobilier vendu avec tout le matériel qui s'y trouvait, sera [illegible] les [illegible] Il est [illegible] le [illegible] vendu d'en [illegible] [illegible] [illegible]